

la population active est la conséquence principale d'une hausse de \$816 millions (17.2%) dans les paiements de transfert à des personnes au titre de l'assurance-chômage par suite de majorations tant de la prestation mensuelle moyenne que du nombre de semaines de prestation payées.

**Conservation des ressources et développement industriel.** L'augmentation observée à ce chapitre peut être attribuée à une accentuation des dépenses en agriculture, dans le commerce et l'industrie, aussi bien que dans le domaine du pétrole et du gaz. En agriculture, l'avance s'explique par des dépenses accrues en biens et services et par une hausse du montant des transferts effectués aux termes du programme de développement agro-alimentaire. L'augmentation au titre du commerce et de l'industrie était une conséquence de la hausse des subventions et contributions au développement industriel consenties par le ministère de l'Industrie et du Commerce. Du côté du pétrole et du gaz, la croissance s'est produite dans les transferts aux entreprises dans le cadre du programme énergétique fédéral concernant l'indemnisation des importations de pétrole et l'aide au remplacement du pétrole; pour une certaine part, cette augmentation a été compensée par une réduction de l'indemnité versée par le Fonds renouvelable d'indemnisation pétrolière aux premiers raffineurs des classes désignées de pétrole canadien coûteux, parce que l'écart se rétrécissait entre son prix et les niveaux des prix internationaux du brut.

**Protection des personnes et des biens.** A cet égard, la croissance s'explique surtout par une augmentation de \$901 millions (18.3%) dans le secteur de la défense nationale, où les dépenses d'immobilisation et les dépenses en traitements et salaires (y compris la solde et les allocations des militaires) ont beaucoup progressé. Les dépenses pour la surveillance policière et le service correctionnel ont augmenté de \$137 millions (18.7%) et, au chapitre de la réhabilitation, de \$73 millions (18.2%) par suite d'accroissements dans les services policiers fournis par contrat en vue de l'application de la loi, et dans les dépenses d'exploitation des services correctionnels du ministère du Solliciteur général.

**Transferts généraux.** La montée sensible des transferts généraux s'explique en grande partie par une augmentation de \$888 millions (24.7%) dans les paiements de péréquation fiscaux. En pourcentage, voici quelles ont été les hausses: Terre-Neuve, 20.5%, Île-du-Prince-Édouard, 24.1%, Nouvelle-Écosse, 22.1%, Nouveau-Brunswick, 31.5%, Québec, 29.8%, Manitoba, 0.2% et Saskatchewan, 41.4%. Le principal motif de l'amplification des paiements de péréquation résidait dans une croissance des rajustements pour la période antérieure.

Le tableau 22.3 présente une analyse de quelques-unes des plus importantes fonctions de dépense pour les années closes le 31 mars 1979 à 1982.

### 22.1.3 Statistique consolidée des finances publiques

Les données se rapportant à chaque ordre de pouvoir public, c'est-à-dire fédéral, provincial et local, constituent le fondement de la consolidation intergouvernementale qui figure au tableau 22.1 pour les années 1977 à 1979. Le processus de consolidation réunit les différents paliers de pouvoir afin de présenter la structure financière du secteur public comme une entité économique. Par conséquent, les nombreuses opérations financières entre les paliers au titre des recettes ou des dépenses sont exclues de manière à fournir une mesure significative des incidences globales de toutes les opérations du secteur public sur le reste de l'économie en ce qui concerne les services fournis et les impôts perçus.

#### 22.1.4 Comptes généraux

Les tableaux 22.2 - 22.5 et 22.20 donnent la statistique financière de l'administration fédérale conformément aux concepts publiés dans *Le système canadien des statistiques de la gestion financière des administrations publiques* (n° 68-506 au catalogue de Statistique Canada). Les statistiques financières des tableaux 22.7, 22.8 et 22.15 sont directement tirées des *Comptes publics du Canada*.

Le tableau 22.4 donne le détail de l'actif et du passif du gouvernement fédéral en date du 31 mars 1979 à 1982. Le tableau 22.5 analyse la dette obligataire brute d'après le taux d'intérêt moyen, l'échéance moyenne de l'émission et le lieu de paiement, en date du 31 mars 1979 à 1982.

Outre sa dette obligataire brute directe, le gouvernement fédéral assume certains éléments de passif éventuel. Les principales catégories de cette dette indirecte ou éventuelle sont la garantie de prêts assurés en vertu de la Loi nationale sur l'habitation, ainsi que les obligations garanties et débiteures des Chemins de fer Nationaux. Le reste comprend surtout les garanties des prêts accordés par les banques à charte à la Commission canadienne du blé, aux agriculteurs et aux étudiants d'université, et les garanties aux termes de la Loi sur l'expansion des exportations. Le tableau 22.6 indique le détail des éléments de passif éventuel du gouvernement en date du 31 mars 1979 et 1981.

Le tableau 22.7 résume l'état de la dette publique pour la période 1975-82, avec indication des paiements d'intérêts et de l'encours. Les détails de la dette non échue et la valeur des bons du Trésor en circulation, de même que l'information pertinente sur les émissions de nouvelles obligations du gouvernement fédéral figurent dans les *Comptes publics du Canada*. Ces données sont récapitulées par classe type dans *Les finances publiques fédérales* (n° 68-211 au catalogue de Statistique Canada).

## 22.2 Opérations financières fédérales et leur contrôle

### 22.2.1 Administration financière

Les affaires financières du gouvernement fédéral sont administrées d'après le principe fondamental de la